

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 11 ET 12 OCTOBRE 2021

Point 15 de l'ordre du jour

Transmission de la proposition déposée par M. Constantin Ruffieux, au nom du groupe Le Centre/PVL, demandant de créer une commission participative "centre-ville"

Lors de la séance du 31 mai 2021, M. Ruffieux a déposé la proposition citée en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

La proposition a été transmise au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 13 septembre 2021, ledit Bureau l'a déclarée recevable.

Le Bureau du Conseil général soumet au vote du Législatif communal la transmission au Conseil communal de la proposition déposée par M. Constantin Ruffieux, au nom du groupe Le Centre/PVL, demandant la création d'une commission participative "centre-ville".

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE BULLE**

La Présidente

Emmanuelle Favre Gende

La Secrétaire

Nicole Jacquroud

Proposition demandant de créer une commission participative "centre-ville"

« Madame la Présidente, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux et généraux,

Madame la Présidente Emmanuelle Favre Gende l'a rappelé dans son allocution de la séance constitutive du Conseil général du 3 mai dernier : « Lors de la dernière campagne, un point commun ressortait des différents programmes, celui de dynamiser le centre-ville. » Elle a alors appelé de ses vœux une approche concrète pour les habitants et une valorisation de ce centre historique riche en commerces de bouche, boutiques, restaurants, trésors culturels et historiques.

Plusieurs demandes en faveur d'une réflexion globale sur le centre-ville ont été déposées lors de précédentes séances du Conseil général, notamment en décembre 2016 par le groupe PDC/PVL, en décembre 2019 par le groupe PLR et en décembre 2020 par le groupe PS-Les Verts. A l'heure actuelle, seul un groupe de travail restreint a examiné l'unique question du lieu d'implantation d'un éventuel futur parking souterrain. Bien d'autres éléments doivent pourtant être analysés. Il est notamment nécessaire d'insuffler rapidement au centre historique une nouvelle dynamique afin d'éviter que le point névralgique de la ville ne se déplace dans le nouveau quartier de la gare.

De nombreux centres urbains sont en effet touchés par une transformation structurelle : un changement des habitudes d'achat, une mobilité accrue, de nouveaux usages immobiliers et des modes de vie différents, ayant comme conséquence possible l'abandon du commerce de détail, la désertification des magasins et donc l'anémie du centre.

Pour éviter un tel phénomène, le groupe Le Centre/PVL propose la création d'une nouvelle commission participative « centre-ville », conformément à l'art. 49 let. c du règlement du Conseil général. Elle sera composée d'élus, de commerçants, de citoyens, d'experts des centres-villes issus d'EspaceSuisse et d'un représentant du service de la culture et de l'aménagement. Elle aura pour mission, en étroite collaboration avec le groupement des commerçants Bulle-La Tour, d'analyser et d'améliorer l'attrait du centre-ville historique, de le dynamiser en mettant sur pied des projets innovants, de trouver des solutions pour éviter d'éventuelles vitrines vides au centre-ville (par exemple magasins et lieux culturels éphémères), de créer des animations mensuelles dans les rues (stands de vente et de cuisine, spectacles) de concert avec les commerçants et les habitants, par exemple tous les premiers vendredis du mois ("First Fridays"). Elle participera également à la réflexion sur le réaménagement du centre-ville, notamment en lien avec la Grand-rue et la question du stationnement.

Cette commission serait accompagnée par des experts du « réseau vieille ville » de l'Association pour l'aménagement du territoire d'EspaceSuisse, qui pourront le cas échéant en faire partie.

Le groupe Le Centre/PVL demande donc au Conseil communal, par cette proposition, à considérer le cas échéant comme un postulat, de mettre sur pied dans les meilleurs délais cette commission dont l'utilité et la nécessité ne peuvent guère être contestées.

Merci de votre écoute. »